Résumé

Un lieu vivant d'art et de culture. De l'art à la Bibliothèque municipale de Stuttgart (Meike Jung)
(pp. 306 – 311)

»La Bibliothèque municipale de Stuttgart se pense comme un lieu vivant d'art et de culture.« C'est en quelque sorte inscrit dans ses gènes. Les beaux-arts, la musique, la littérature, les arts figuratifs y sont mis en exergue et peuvent y être appréhendés par des expositions, des concerts, des lectures, des performances, des festivals et même dans des formats moins habituels. Grâce aux conditions d'accès facilitées à la bibliothèque, grâce aussi aux réseaux de coopération étroite établis avec d'autres institutions culturelles, les visiteurs ont l'opportunité de découvrir tant l'expérimental que l'établi, tant l'innovation que l'excellence.

C'est en 1973 qu'est née l'idée de créer une artothèque à Stuttgart. Après les premiers achats d'œuvres, l'artothèque de Stuttgart comptait 211 œuvre d'art graphique à son ouverture en mars 1976. Aujourd'hui, la collection rassemble plus de 2 700 originaux de différents artistes tant locaux qu'internationaux. Dans les années 1990, le journal Capital avait étudié les artothèques d'Allemagne et positionné Stuttgart aux côté de Cologne et Berlin parmi les navires amiraux du panorama allemand des artothèques, en raison de la qualité de sa collection et donc des artistes qui s'y trouvaient représentés. L'artothèque contribue sensiblement à la promotion des artistes, non pas seulement du point de vue financier par l'acquisition onéreuse, mais également par l'aide apporté aux jeunes artistes pour s'imposer dans l'univers culturel et artistique. Depuis 2011, l'artothèque de Stuttgart fait plus encore l'objet de toutes les attentions. Dans le nouveau bâtiment de la Bibliothèque municipale, elle trône au 8e étage, c'est-à-dire donnant directement sur la galerie, suscitant ainsi, avec sa généreuse baie vitrée, la curiosité des visiteurs. Les œuvres graphiques sont signalées dans le catalogue de la bibliothèque. Pour des raisons de propriété intellectuelle et de droits d'auteur, la reproduction des œuvres ne peut cependant pas être affichée avec les notices. Ce n'est que dans l'artothèque elle-même qu'il est possible de consulter un catalogue iconographique informatisé ou un catalogue de diapositives.

Postes de douane, barrages et insécurité politique / Des bibliothèques mobiles au Proche-Orient (Andreas Lüschow, Samira Safadi)
(pp. 334 – 337)

Le Centre culturel franco-allemand soutient depuis 2011 le bibliobus de Ramallah dédié à la jeunesse. Le véhicule dessert des écoles du versant ouest de la Jordanie et à Jérusalem et propose des cours de français et d'allemand. Outre le prêt d'ouvrages, de CD et de DVD en langues étrangères, diverses activités (comme par exemple des jeux, des devinettes ou du bricolage) ayant pour thématique l'Allemagne, la France et les langues sont intégrées au déroulement d'une visite scolaire. La fréquentation du bibliobus est généralement pour les élèves la seule possibilité en dehors des cours d'avoir accès à une offre multilingue de documents. En parallèle, la rencontre de locuteurs natifs français ou allemands représente un temps fort dans le quotidien scolaire. Par conséquent, le bibliobus ne fait pas uniquement office de porte-étendard pour le Goethe-Institut de Ramallah et l'Institut Français, qui l'un et l'autre ensemble représentent le Centre culturel franco-allemand et mettent en œuvre des projets communs.

Dans le numéro de mai 2013 de BuB, le bibliobus et les défis à relever avaient déjà fait l'objet d'une contribution. Quatre ans plus, il est désormais temps de porter un regard renouvelé sur le projet et le territoire pour mettre en lumière les innovations et les développements les plus récents.

L'administrateur de la bibiothèque, Volker Heller, a indiqué qu'on devait s'adapter à la singularité d'une bibliothèque, à son histoire et à sa nature. En dépit des oppositions diverses, la ZLB a choisi d'engager la démarche depuis janvier dernier.

Traduit par David-Georges Picard

La Finlande, un exemple à ne pas suivre? / La situation des bibliothèques scandinave est traditionnellement considérée comme exemplaire, cependant coupes budgétaires et fermetures de bibliothèques en Finlande mettent la profession sous pression (Armi Roth-Bernstein-Wiesner)
(pp. 345 – 349)

A peine élu, le gouvernement de la Finlande s'est empressé de réétudier les obligations faites aux collectivités. A l'opposé de toutes les promesses faites au cours de la campagne électorale, le gouvernement a réduit en 2015 les dépenses en faveur de la culture. Le gouvernement a indiqué non sans ironie vouloir consolider le droit à l'autodétermination des collectivités. Les collectivités finnoises reçoivent en effet de l'État les budgets destinés à remplir les obligations communales, mais la manière dont ces budgets sont ventilés relève de la décision des collectivités. Cela signifie en substance que la loi finnoise sur les bibliothèques garantit certes l'existence tant des établissements que des professionnels, mais que la bibliothèque doit défendre ses autres dépenses par une lutte concurrentielle contre d'autres services. Si la construction d'un équipement de hockey sur glace tient plus à cœur à une collectivité, la bibliothèque peut donc se trouver en grande difficulté.

Pour les plus petites collectivités, il est souvent délicat d'assumer toutes les obligations qui leur sont faites, d'où parfois la nécessité de partager entre elles les agents, à commencer par la direction de la bibliothèque et jusqu'aux bibliothécaires en charge de la jeunesse. Au cours des dernières décennies, le nombre de bibliothèques et d'annexes a donc été sensiblement réduit. Dans diverses contrées, le bibliobus ou le biblionavire remplace l'ancienne petite bibliothèque locale. Les récessions économiques n'ont néanmoins jamais abouti à ce que les bibliothèques ferment complètement. La nouvelle loi sur les bibliothèques qui est entrée en vigueur en janvier de cette année a balayé les craintes autour de la pérennité des bibliothèques. Pour la première fois, la loi précise les missions des bibliothèques publiques. Outre les missions traditionnelles (accès au savoir, conservation et renouvellement des fonds, encouragement au livre et à la lecture), les bibliothèques ont le devoir de promouvoir le dialogue sociétal et culturel.